

laires, les patronages, etc., s'emploient à promouvoir efficacement l'instruction de leurs membres dans le chant sacré populaire; enfin que la Direction diocésaine et chacune des Directions paroissiales agissent dans le même sens, faisant en sorte que cette noble entreprise soit accueillie par les diverses Associations et établie dans leurs statuts. En même temps que les Congrégations et les Instituts d'éducation de femmes l'acceptent comme leur œuvre propre, afin que les filles et les garçons, prenant part aux fonctions sacrées, chantent eux aussi la partie qui regarde le peuple, servant d'exemple et d'encouragement au reste des fidèles.

18. Pour éviter les excès et abus de quelque genre que ce soit dans les mélodies et dans les chants populaires, tous devront agir, et toujours, conformément aux directions et sous la surveillance de notre Commission romaine de musique sacrée, aidée par l'appui de l'Association italienne de Sainte Cécile.

(*A suivre.*)



## MESSE ANNUELLE

**Pour les Associés défunts.**

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **400** à **800** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts  
(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

### ... SOMMAIRE ...

L'Apostolat de la Communion. — Triduum sur la Ste-Communion: Instruction de clôture: Nous communierons. — Congrès Eucharistiques. — Sujet d'adoration: Jésus au T.S. Sacrement. — Hommage Episcopal à la mémoire du T. R. P. Estévenon. — La Vocation Sacerdotale: après la décision Romaine. — Petite Croisade Eucharistique. — La musique Sacrée (*suite*).

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.

